

Annonces sur les Trains d'équilibre du territoire (TET) Réaction de Carole Delga

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a réagi ce jeudi 21 juillet aux annonces faites par Alain Vidalies, secrétaire d'Etat chargé des transports, concernant l'avenir des Trains d'équilibre du territoire (TET).

« Depuis le début, ma position est constante sur ce sujet. La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée ne demande à l'Etat aucun transfert de gouvernance des Trains d'équilibre du territoire (TET). Parce que leur vocation, c'est-à-dire pallier les déséquilibres territoriaux de notre pays, relève bien pour moi de la compétence de l'Etat.

Concernant les TET de jours, je le répète, je souhaite de véritables liaisons inter-régionales avec une vision d'ensemble de la desserte nationale. C'est une des premières attentes qui ressort des Etats généraux du rail et de l'intermodalité clôturés le 9 juillet dernier.

Je défends une liaison Bordeaux/Toulouse/Montpellier/Marseille plus efficiente qu'elle ne l'est aujourd'hui et qui doit être pensée dans la perspective de l'arrivée prochaine de la LGV à Bordeaux.

J'ai encouragé la modernisation des liaisons Paris/Orléans/Limoges/Toulouse (POLT) et Toulouse/Hendaye pour laquelle la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée soutient financièrement la régénération.

Je souhaite, enfin, le maintien des lignes Béziers/Clermont-Ferrand (Aubrac) et Nîmes/Clermont-Ferrand (Cévenol). Parce que je considère que ces lignes, au sein de notre région, desservent notamment des territoires ruraux très enclavés et ont une véritable utilité sociale pour nos concitoyens.

Concernant les TET de nuit, a poursuivi Carole Delga, nous avons jusqu'ici l'assurance du maintien des lignes Paris/Rodez et Paris/Toulouse/Latour-de-Carol. L'incertitude demeurerait concernant Paris/Toulouse/Cerbère et Paris/Toulouse/Tarbes/Hendaye dont le Ministre a annoncé ce jour le maintien jusqu'au 1^{er} juillet 2017.

Je rappelle la proposition que j'ai faite à l'Etat qui consiste à ajouter aux services de nuit Paris/Toulouse/Rodez/Latour-de-Carol deux branches, permettant ainsi de conserver l'offre nocturne actuelle vers Cerbère et Hendaye. L'examen conduit par les services de l'Etat et de la SNCF a montré toute la pertinence de cette proposition et ce particulièrement du point de vue économique puisqu'elle permet une rationalisation effective des moyens tout en préservant le niveau de service dont les usagers ont besoin.

Je considère que les Régions n'ont ni la vocation ni les moyens de supporter le financement de l'exploitation des trains de nuit qui, par essence, relèvent de la responsabilité de l'Etat. Les images sont souvent plus parlantes que les mots, j'invite donc les représentants de l'Etat à se pencher sur la carte de France pour apprécier l'isolement géographique de très nombreux territoires, notamment dans notre Région. Certes, ce sont de magnifiques sites de tourisme mais n'oublions pas que ce sont avant tout des lieux de vie.

Sur l'ensemble de ces sujets, de nouvelles discussions se poursuivront entre le Secrétariat d'Etat aux Transports et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée durant l'été ».